

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE POËZAT DU 10 JUILLET 2009**

**CLOTURE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ASSAINISSEMENTS INDIVIDUELS**

Le Maire informe le Conseil Municipal du détail de cette opération :

- 31 réhabilitations ont été effectuées (l'objectif était de 32)
- Le coût total Hors taxes est de 182 871,40 €
- Le coût total TTC est de: 192 929,33 €
- Subventions obtenues du Conseil Général de l'Allier: 54 624,42 €
- Subventions obtenues de l'Agence de l'Eau: 62 720,49 €

Le Conseil Municipal, vu qu'il n'y a plus de demandes de réhabilitation d'assainissement individuel,

DECIDE de cloturer ce programme et de demander le paiement des subventions obtenues.

Ce document à été crée avec Win2pdf disponible à <http://www.win2pdf.com/fr>  
La version non enregistrée de Win2pdf est uniquement pour évaluation ou à usage non commercial.